

PROGRAMME DE FORMATION

Apprendre à reconnaître la flore du vignoble méditerranéen

<u>OBJECTIFS :</u>	Acquérir les connaissances sur la reconnaissance des adventices présentes dans le vignoble méditerranéen. Connaître les types biologiques et améliorer les pratiques culturales d'entretien du sol.
<u>PRE-REQUIS :</u>	
<u>PUBLIC :</u>	Exploitants des Fermes DEPHY Ecophyto
<u>LIEU :</u>	Terrain Basse Vallée de l'Hérault
<u>DATE :</u>	Mercredi 03 juin 2015
<u>RESPONSABLE STAGE :</u>	Céline CAUSSE ☎ 06.16.61.47.96
<u>INTERVENANTE :</u>	Céline CAUSSE, conseillère viticole
<u>MOYENS PEDAGOGIQUES :</u>	Exposé participatif - diaporama - observation.
<u>DUREE :</u>	7 heures
<u>COUT :</u>	170 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
<u>ATTESTATION :</u>	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

1ère JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

09h00 – 17h30 : Intervenante : Céline CAUSSE, conseillère viticole

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs attentes par rapport à la formation.

Etat des lieux de la qualité des eaux.

Les adventices et leur cycle biologique.

Reconnaissance des plantes et leur nuisibilité.

Définition des adventices les plus problématiques dans notre vignoble.

Observation des adventices sur différents stades d'évolution.

Evaluation de la formation.

à renvoyer à Jennifer STADLER LEBOND - Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs A - Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20. 88. 59 - Fax : 04.67.20.88.95 - leblond@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____ Tél _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse mail : _____

Production principale : _____

Numéro SIRET : _____

Participera à la formation :

« Apprendre à reconnaître la flore du vignoble méditerranéen »

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP)¹ : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCALIM Autre fonds (à préciser)

Documents obligatoires à joindre :

► **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :**
 - La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations.
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
 - Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP
- **Pour les cotisants solidaires :**
 - Une attestation d'affiliation émise par la MSA.

► **Pour les salariés :**

- **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

- Salariés FAFSEA : contacter Christian CHAPSAL 04 99 52 21 21
- Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature

¹ Pour les personnes en projet ou en cours d'installation, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre point info concernant vos démarches.